

N/REF : 22/08/2025 10H15 C:010585 I:16936

V/Appel du Vendredi 22/08/2025 a 10H15

SELON DEVIS N° 5080070

LEVACHER VINCENT

**2 RUE JULES SOUFFLET
35310 CINTRE**

IMMEUBLE : 2 JULES SOUFFLET
2 JULES SOUFFLET
35310 CINTRE

Rennes, le 30 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 2 JULES SOUFFLET - VINCENT LEVACHER 06 84 34 53 54

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5080070 du 22/08/2025 d un montant de
1554.01 € TTC

Donneur d'ordre : M. V. LEVACHER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur cumulus.

INTERVENTION DU 26/08
PRISE DE RDV POUR LES ACCES.
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL.
COUPURE EAU.
MISE HORS TENSION CIRCUIT.
VIDANGE, DÉPOSE ET ENLEVEMENT CHAUFFE EAU.
FOURNITURE, POSE ET RACCORDEMENT CHAUFFE EAU.
REMISE EN EAU.
CONTROLE ÉTANCHÉITÉ.
REMISE EN TENSION.
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT.
NETTOYAGE CHANTIER.

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 26/08/25 a 17H11 VINCENT.LEVACHER@GROUPE-LVM

TC TT Email envoyé le 22/08/25 a 10H12 M. V. LEVACHER

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 26/08/25 A 17:06 M. V. LEVACHER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie et d'électricité (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, perceuse, tronçonneuse, métrix, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).

Réalisation du travail, conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1412,74	1412,74
	TOTAL H.T.		1412,74
	T.V.A. a 10,00%		141,27
	TOTAL T.T.C.En EURO		1554,01

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.